

École élémentaire d'application Jacques PREVERT
48, avenue Louis Laroche
23000 GUERET Guéret
05 55 52 12 18
ce.0230482z@ac-limoges.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 6 novembre 2025

Présents :

- ▲ Représentants des parents d'élèves : Mmes Bord, Forgeau, Jegeni, Lutz
- ▲ L'équipe enseignante : Mmes Chassaing, Crassous, Fayolle, Fredon, Godard, Gaumet, Lagrange, Marzeau, Parrain, Piquet, et M. Pré, Vachon, Weens.
- ▲ Représentant de la municipalité : M. Mroivili, Conseiller Municipal, Délégué de l'Ecole Elémentaire d'Application Jacques Prévert
- ▲ DDEN : M. Desagnat

Excusé(e)s :

- ▲ Représentant(s) des parents d'élèves : Mmes Eclache, Gabillon, Jolly, Lafont, et M. Chevassut et Thienpont
 - ▲ Équipe enseignante : Mme Vanbaelen
- ▲ Membres du RASED et PEMPR : Mmes Debouche-Aufort et Geoffre et M. Clavé
 - ▲ Représentant du péri-scolaire : M. Kharadji Jimmy

Secrétaires de séance : enseignante et représentant des parents d'élèves : Lucie Chassaing, enseignante et Mme Lutz, représentante de parents d'élèves

La séance est ouverte à 17h15.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Actions du projet d'école
- Informations diverses
- Questions diverses

Tour de table de présentations : nouveaux enseignants, et nouveaux parents élus.

1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du conseil d'école du 26 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 - Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont à effectuer. Les parties concernées sont :

CHAPITRE III : SURVEILLANCE ET SECURITE DES ELEVES

(...)

L'accueil se fait directement dans chaque classe, de la manière suivante :

Portails avenue Louis Laroche et impasse : entrées entre 8h35 et 8h45 précise, et entre 13h50 et 14h précise, sorties à 12h et 16h45 : classes de CE de Mme Jeanjon, classes de CM1-CM2 de Mmes Crassous, Lagrange/Chassaing et Marzeau/Vanbaelen.

Portail du bout de l'impasse : entrées entre 8h35 et 8h45 précises, et entre 13h50 et 14h précises, sorties à 12h et 16h45 : classes de CP de Mmes Fredon/Fayolle et Parrain/Mr Pré, de CE de Mme Gaumet/M. Pré et de Mme Godard/Mme Chassang.

Les élèves sont accueillis à 8h35 et 13h50 par les enseignants dans chaque classe. Les enfants arrivés avant 8h35 ou avant 13h50 attendent aux grilles de l'établissement **mais restent sous la responsabilité de leurs parents**. Le matin, ils peuvent se rendre à la garderie où ils sont pris en charge sous réserve de leur inscription (prise en charge facturée). En cas de retard, l'adulte accompagnant ne doit pas laisser l'enfant à la grille mais le conduire jusque dans sa classe.

Modifier l'article 13 => Chaque parent en recevra un exemplaire qui devra être signé par les représentants légaux.

Mme Piquet explique que le règlement est lu (pour les plus grands) et commenté en classe mais aussi signé par tous les parents. La construction d'une version adaptée à la compréhension des élèves est en cours de réflexion. Le règlement en l'état ne sera donc pas signé cette année par chaque élève.

Ce nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3 – Projet d'école :

Le projet d'école couvrant les années 2021 à 2024 se termine cette année scolaire, nous allons devoir en produire un nouveau. Nous sommes donc dans l'attente des axes définis par notre inspecteur pour y réfléchir. Il s'appuiera sur l'évaluation des deux écoles réalisée l'an dernier et sera construit avec l'équipe enseignante de la maternelle.

Rappel des axes pour celui toujours en vigueur :

Axe 1 ↗ Mieux parler, mieux lire, mieux écrire

Axe 2 ↗ Mieux compter, mieux raisonner

Ces deux axes répondent à l'axe académique « Accompagner l'élève dans son parcours de réussite ».

Axe 3 ↗ Construire tous ensemble

Il répond à l'axe académique « Construire ensemble ».

Activités au service du projet d'école :

Le conseil municipal d'enfants :

Les élections pour le conseil municipal d'enfants ont eu lieu le 9 octobre.

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Ce conseil participe à l'apprentissage des valeurs de la République et à l'appropriation de la notion de citoyenneté ; autant pour les élus que pour les électeurs parce que les premiers doivent rendre compte de leurs actions et que les seconds doivent questionner, interroger pour faire vivre la démocratie.

Les élèves sont élus pour deux ans. Les enseignantes expliquent qu'il est difficile de réunir toutes les autorisations parentales, que la compréhension de ce qu'est le conseil municipal et de ce qu'il implique n'est pas compris par tous les parents. Il sera nécessaire que le dispositif soit plus connu.

Il est demandé s'il serait possible d'avoir la gazette plus régulièrement pour informer tous les élèves. L'idée que les plus jeunes votent afin de les sensibiliser et de les informer (au moins les CE2) est évoquée.

Il serait également peut-être envisageable de présenter aux élèves ce qu'est le conseil municipal d'enfants lors de la sortie de juin.

Une représentante de parent d'élèves demande s'il serait possible de distribuer aux parents la gazette pour les informer des actions et leur permettre également d'échanger avec leurs enfants à ce sujet.

PEAC : « La poterie s'invite dans la cour» (DRAC) :

L'objectif de ce projet est de poursuivre l'aménagement de la cour grâce à un projet autour de la céramique : nichoirs, bains à oiseaux,...

Le projet a été validé mais le budget a été réduit, sous réserve du vote du budget à l'Assemblée Nationale.

Une rencontre des enseignantes avec la potière aura lieu le 13 novembre pour voir ce qui est faisable avec ce budget.

Classe de découverte :

Une classe de découverte à Meschers/Gironde au centre Adrien Roche de la FOL23 est proposée cette année encore uniquement pour les CM2 (36 élèves) du mercredi 24 au vendredi 26 juin 2026. Il y aura peut-être un effectif moindre car deux enfants sont diabétiques (difficultés pour les nuits notamment). Un échange avec le médecin scolaire va être fait.

L'équipe enseignante rappelle que son objectif est de répondre le plus possible aux difficultés rencontrées (financières, médicales,...) afin d'amener tous les élèves.

Le choix des CM2 avait été décidé à l'origine pour des raisons financières et de structure disponible, mais aussi cette année parce que l'effectif plus restreint est plus agréable à gérer lors des activités et visites pour créer du lien. Au-delà de développer l'autonomie des élèves, de nombreuses compétences seront travaillées sur place mais aussi en classe.

Une réunion à destination des familles aura lieu le jeudi 13/11/25. Cette réunion sera aussi l'occasion de présenter le projet aux élèves qui ne souhaitent pas partir afin d'expliquer, de les rassurer et de les motiver. A ce jour 6 élèves ne souhaitent pas partir.

Les encadrants sont Mmes Crassous et Marzeau, enseignantes de CM, Mme Piquet directrice et Mme Corréia enseignante retraitée. Les élèves de CM1 seront avec Mme Lagrange et un(e) enseignant(e).

Le budget pour le bus s'élève à 1650€.

Il sera demandé environ 90€ / élève.

M. Weens explique l'association de parents d'élèves souhaite faire un don (à la coop) afin de diminuer le budget par élève.

Il est précisé que cette année le conseil départemental ne subventionne plus les classes de découverte (6,50/jour/élève = 702€). Manque à gagner qu'il va falloir trouver donc autrement.

Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret :

Toutes les classes bénéficient d'une animation par an et se rendent très régulièrement à la BMI (une fois par semaine pour certaines classes).

L'objectif est d'avoir accès au lieu de culture et de favoriser le plaisir de lire.

La classe de CE1-CE2 (Mme Gaumet) s'y rend toutes les semaines

Les classes de CE1- CE2 (Mme Godard), de CM1 – CM2 et de CP s'y rendent toutes les trois semaines.

Le trajet s'effectue à pied ce qui permet d'effectuer les 30 minutes d'APQ (Activités physiques quotidiennes).

Passeport « Pendant les vacances je lis » : l'opération est nationale mais l'idée du passeport provient de notre école. Il y a eu peu d'inscriptions cet été.

Un nouveau passeport a été fait pour les petites vacances. Ce dispositif fonctionne peu donc il serait nécessaire de sensibiliser davantage les élèves (exemple : réaliser l'inscription à la BMI lors d'une sortie, convier les parents afin de leur faire découvrir la BMI) et le format du passeport est peut-être à revoir.

La question suivante est posée : la bibliothèque ne pourrait-elle pas venir à nous occasionnellement ?

Ecole et Cinéma :

Comme tous les ans depuis maintenant de nombreuses années, toutes les classes de l'école sont inscrites dans ce dispositif départemental : 3 séances par an (4 pour les CM), ce qui permet de proposer aux élèves des films dits de patrimoine et en dehors des sorties nationales. Les séances permettent aux élèves de sortir de l'école et de fréquenter le cinéma.

Une séance coûte 2,5 euros par enfant et par séance. Des subventions par la mairie sont accordées à hauteur d'1,50 euros. On remercie la mairie pour sa participation. Il reste donc à charge 1 euro pour la coopérative.

L'équipe enseignante note une qualité constante des programmes proposés. Les séances débuteront en novembre.

Pour les CM1-CM2, dans le cadre de la liaison CM2-6ème, une séance supplémentaire est proposée, financée uniquement par la coopérative scolaire. Un travail en collaboration avec les sixièmes de M.Nadaud sur le film est prévu.

Spectacles de la Guérétoise :

Tous les élèves vont pouvoir assister à 2 spectacles financés par la mairie avec la Guérétoise.

Issunboshi déjà pour les classes de cycle 2 avec ateliers avec l'artiste, financé par les fonds de la Cité Educative. L'artiste est venue travailler en classe avec les élèves en amont du spectacle en animant un débat philosophique et un atelier artistique.

A dos de chameau aussi sera accompagné d'ateliers financés par la Cité Educative (en mai) Ce spectacle est offert par la mairie. La séance pour les CM se déroulera en soirée avec la séance tous public.

Autres spectacles en janvier pour les cycle 2 et février pour les CM.

C'est la première année qu'il y a des ateliers en amont pour les cycles 2 avec les artistes ce qui a permis aux élèves de se projeter et de rendre le projet plus riche.

La sortie permet également de construire une posture de spectateur et de fréquenter un lieu de culture.

Chorale :

Projet de la ville de Guéret, pour le cycle 3, 1 fois par semaine depuis début septembre (avec les écoles de Langevin, Massé et Cerclier). La thématique retenue est autour des îles.

M. Naturel, professeur au conservatoire, intervient 1 fois par semaine pour les trois classes de CM.

Un spectacle en fin d'année (en général vers le mois de mai, un mardi) est prévu. Cette année il y aura des musiciens sur scène.

EPS :

- Piscine : les séances commenceront le 9 décembre (jusqu'au 13 mars) pour les classes de CP-CE1 de Mme Fredon les jeudis AM, et les 3 classes de CM les mardis AM, du 17 mars au 21 avril (cycle massé) pour les classes de Mmes Gaumet et Jeanjon et du 23 avril au 22 mai (cycle massé : tous les jours sauf les lundis car la piscine est fermée) pour les classes de Mme Parrain et Godard. Parents accompagnateurs agréés : nouvel agrément pour Mr Al Masri, et Mme Thoumine, Mr Pargade renouvelé.

- Dojo/ Gymnase de Grancher : Les classes de CP et CE vont fréquenter le DOJO pour les classes de CP et CP-CE1 en P2 et P3 et le Gymnase en P2 et P3 classes de CE.
- Nous sommes dans l'attente d'une réponse pour des animations rugby et judo demandées par certaines classes.

- Chabrière : un vendredi am/période toute l'année. Financement du transport par la mairie. Merci car cela est très important et apprécié pour et par les élèves de l'école, même en cas de mauvais temps.

- USEP : Nous n'adhérons pas à l'USEP cette année encore, les finances de la coopérative ne nous le permettent pas. Même si c'est contradictoire avec l'esprit de l'USEP auquel l'école adhérait pleinement.

- Autres projets :

- Prévention écrans au CM :

L'intervention a été faite par la gendarmerie sur les écrans et les réseaux sociaux. Cette intervention a été très riche et une sensibilisation sur le danger a été faite. Il a également été question de sensibiliser les élèves sur l'IA afin de dissocier le vrai / du faux. Les enseignantes expliquent que de nombreux conflits à l'école sont en lien avec ce qui se passe sur les réseaux sociaux d'où l'intérêt de cette sensibilisation.

La question de réaliser une réunion avec les parents afin de les informer des dangers d'internet s'est posée.

- Atlas de la bio diversité :

Une observation autour des oiseaux aura lieu ainsi qu'un atelier pour les CP et CP-CE1. Nous sommes dans l'attente d'informations supplémentaires. Pour les CE de Mme Godard, un atelier va avoir lieu avec le CPIE, le contact a été pris.

- Conservatoire : nous sommes dans l'attente de contact pour des interventions en musique pour les classes de CP, CP-CE1 et CE de Mme Godard.

• Fête de la science : La classe de CE de Mme Godard s'est rendue au mois d'octobre à cette manifestation. Le thème était sur les différentes intelligences. Les élèves ont réalisé divers ateliers. Cette sortie était intéressante et elle s'est bien passée.

- Projet robots :

Il s'agit de programmer des robots pour réaliser des parcours. Deux classes de CM ont l'apport d'un conseiller pédagogique pour effectuer la séquence, mais les 3 classes font le projet puisque les robots sont en prêt à l'école. En période 3 en lien avec la FOL, une programmation sur un autre robot sera réalisée.

• Projets Cité-éducative : 3 projets, financés pour le matériel ou les animations par des professionnels par les fonds de la Cité éducative, en lien avec la maternelle et le collège Martin Nadaud, sont en cours ou vont débuter

- jardin : avec le jardin des commun

- histoires racontées : Enregistrement d'histoires pour les partager à l'école maternelle, et avec les parents, avec l'appui de Radio Pays de Guéret.

- jeux : L'objectif est d'apprendre aux enfants à jouer et de donner une place aux jeux à la maison. Une après-midi jeux de société sera proposée aux parents à chaque fin de période : venir jouer avec les enfants à l'école.

- La grande lessive (classes de CE1-CE2 de Mme Godard et Jeanjon) :

Deux fois par an des expositions de productions artistiques ont lieu sur un thème imposé (exposition avec la maternelle). La première exposition a eu lieu avant les vacances, la prochaine aura lieu en mars.

- Projet chef papou :

Ce projet concerne les classes de Mme Godard, de Mme Jeanjon et d'autres écoles de Guéret.

La rencontre finale (entre février et mai) consiste à rencontrer un chef papou et un réalisateur. Ils vont rencontrer les enfants et présenter des documentaires afin de les questionner sur l'environnement, les tenues traditionnelles, etc... Le projet est riche et il est en lien avec différents domaines (lecture, questionner le monde,...)

Le projet est rendu possible par le financement de la mairie (767€) que nous remercions.

Les autres enseignants de l'école :

PDMQDC (Plus de Maître Que De Classe) :

Dispositif octroyé en fin 2022/2023 suite à la suppression d'une classe. Ce dispositif sert à prévenir la difficulté et à gérer la difficulté moyenne car le PDMQDC n'est pas un enseignant spécialisé. Ses interventions sont sollicitées par les enseignants des classes. Les modalités peuvent être du travail de groupe plus ou moins important et la présence d'un enfant dans ce groupe ne préjuge pas qu'il soit en difficulté. Le poste a été pérennisé depuis l'année dernière. Il faut également souligner le lien que fait M. Weens avec la maternelle.

RASED :

Une psychologue scolaire et une maîtresse E (travail scolaire) interviennent sur notre école mais nous n'avons pas de maître G (travail sur le comportement). La difficulté scolaire (avec des formes très diverses) est très présente dans notre école, de plus en plus chaque année. Il y a d'importants besoins en accompagnement RASED.

PEMPR : Pôle Ressources

Guillaume Clavé, enseignant missionné Pôle Ressources, travaille auprès d'écoles ayant des besoins concernant le climat scolaire ou auprès d'élèves ayant des besoins non scolaires.

UPE2A/EFIV : C'est une unité spécifique pour l'accueil d'enfants étrangers ne parlant pas français: Les élèves sont inclus dans les classes ordinaires deux fois par semaine. Les lundis et jeudis, ces 6 élèves allophones du CP au CM2 intègrent cette unité auprès de M Vachon. 3 élèves sur les 6 sont de l'école Prévert malgré le fait que cette unité spécifique soit ouverte à tous les enfants de la Creuse.

Une maîtresse EFIV, rattachée à Lavaveix-les-Mines, vient deux fois par semaine (le mardi et le vendredi) pour prendre en charge certains enfants du voyage. 6 élèves de l'école sont concernés. L'enseignante intervient également à Langevin, à Lavaveix-les-Mines et à Aubusson.

Partenaires associatifs :

- Clubs Coup de Pouce pour les CP-CE1 : Ce sont des petits groupes d'enfants qui travaillent la lecture et les mathématiques après la classe, sur proposition des enseignants avec accord des familles. L'encadrement est habituellement fait par des étudiants à l'INSPE, futurs enseignants. Mais cette année, le Club Coup de Pouce est en difficulté par manque d'étudiants volontaires (car ils finissent plus tard les cours à l'INSPE mais aussi beaucoup viennent de Limoges et ne restent pas sur la Creuse après leurs cours).

- Secours populaire : aide aux devoirs

- Médiatrice, Céline Mouroux (dans le cadre de la Cité éducative) : une information sur le rôle et la présence de cette médiateuse (les jeudis matins à l'école / les mardis pour l'école maternelle) a été transmise à toutes les familles avant les vacances. Elle pourra apporter son aide par exemple pour compléter les documents administratifs fournis par l'école.

4- Informations diverses :

– PPMS et exercice incendie : exercice attentat-intrusion a eu lieu le 13 octobre, alerte lancée depuis l'élémentaire et relayée à la maternelle. Tout s'est très bien déroulé, les enfants ont été très rapides et discrets. A signaler : le verrou toujours pas posé sur la porte de la classe de Mme Crassous, les films occultant sur les fenêtres extérieures et une solution à trouver pour les hublots des classes du bâtiment neuf (on peut voir facilement les enfants, même cachés sous les tables). De plus, il n'y a pas de clé à la porte de la classe de M. Vachon.

Le premier exercice incendie a eu lieu quant à lui le lundi 3 novembre après-midi. Les élèves ont été très rapides pour sortir et ils avaient été prévenus en amont. La question se pose de refaire un exercice avec les pompiers comme les années précédentes.

– La demande d'avoir de temps en temps des agents de la police ou ASVP présents devant l'école, lors des entrées et sorties de classe, compte-tenu des incivilités croissantes de certains parents, des risques encourus à cause de ces incivilités par les piétons, de comportements inadaptés d'enfants laissés seuls sans adultes sur le trottoir,... est honorée chaque jour depuis le début de la semaine. La directrice remercie la mairie pour la mise à disposition des ASVP et le commissariat de Guéret. Il serait peut-être nécessaire d'étendre dans le temps cette intervention.

Mme Lagrange indique que lors des déplacements à pieds (à la BMI notamment) des attitudes inappropriées d'adultes sont constatées et de plus en plus fréquentes.

Travaux : Merci pour tous les travaux d'été qui avaient été demandés par les enseignants et qui ont été réalisés. Les huisseries du patio, celles de la classe de Mme Marzeau, et des salles donnant sur sous le préau sont toujours à changer. Les toilettes, adultes et enfants, du bâtiment principal mériteraient une rénovation (les urinoirs ont été réparés pendant les vacances).

Ménage : toute l'équipe enseignante remercie le personnel qui malgré les réductions d'ETP fait son maximum, mais l'équipe constate que les salles de classe ne sont pas suffisamment nettoyées. Les enseignants font nettoyer leur table aux élèves, mais cela ne suffit pas.

Panneaux Rossignols : M. Mroivili n'ayant pas les informations, Mme Piquet explique (informations données par Mme le Maire) que les panneaux ont été vendus et l'argent sera partagé entre les écoles de Guéret pour un souci d'équité. Notre école aura 1 000€. Cette information est à confirmer.

Photocopieur : M. Mroivili indique que l'étude du marché est en cours mais dans l'absolu il n'est pas possible de résoudre les problèmes.

L'équipe indique que cet outil n'est pas adapté à une école de 10 classes.

Point sur la coopérative scolaire :

Le solde était au mois de juin de 5 115,1€.

Le bilan financier permet de commencer l'année scolaire 2025-2026 à 2 755,95€.

A ce jour, le solde de la coopérative est à 4 229,47€ après l'arrivée d'une subvention qui comble la dépense de la visite de la tuilerie, le solde sera de 5 593,47€.

Association de parents : L'association est en place depuis 3 ans et elle est à la recherche de parents bénévoles. L'équipe remercie les parents pour l'investissement, les actions menées et les dons faits à la coopérative scolaire.

8 - Questions diverses

2 questions de parents :

- Le harcèlement est-il évoqué en classe ?

Les élèves de CE2 au CM2 vont remplir des questionnaires sur le harcèlement.

Le dispositif PHARE est toujours en place et est déclenché dès que nécessaire..

L'équipe est très vigilante au harcèlement et en parle régulièrement avec les élèves.

- Est-ce que l'enseignement « hors les murs », c'est-à-dire à l'extérieur dans notre belle cour peut être possible parfois ?

Les élèves de CE1-CE2 avec Mme Godard vont travailler sur les arbres de la cour.

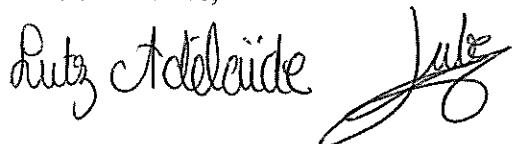
Quand c'est possible, les espaces extérieurs sont exploités dans un but pédagogique.

Une réflexion sur l'utilisation des différents espaces de la cour est menée, notamment sur les temps de récréation.

L'enseignement « hors les murs », c'est aussi aller en-dehors de l'école, ce qui est fait à Chabrière par exemple.

La séance est levée à 19h30

Les secrétaires,




La directrice, Mme Piquet Isabelle

